

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 10 juin à 18h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Sioule et Morge se sont réunis à Saint-Pardoux, à la Salle des fêtes, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Syndicat Mixte, Luc CAILLOUX.

MIS EN LIGNE LE**Date de convocation** : 04 juin 2026**17 JUIN 2026**

Nombre de votants : en exercice : 132
Présents : 110 Pouvoirs : 4
Votants : 114 (dont 4 procurations)

Présents : (ARS LES FAVETS) Bougarel Joël ; (ARS LES FAVETS) Durin Alain ; (AYAT SUR SIOULE) Blanchonnet Patrick ; (AYAT SUR SIOULE) Boileau Pierre ; (BUSSIERES PRES PIONSAT) Vacquant Louis ; (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) Dijkmeijer Ilse ; (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) Ratnik Vicky ; (CHAPDES BEAUFORT) Cailloux Luc ; (CHAPDES BEAUFORT) Gardarin Laetitia ; (CHÂTEAU SUR CHER) Guerrier Claude ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Antunes Fernand ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Aubignat Michel ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Bafail Marc ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Bare Michaël ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Bonnet Grégory ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Boulais Loïc ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Bromont André ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Camus Mathieu ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Chagnon Mazuel Leslie ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Couchard Olivier ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Courson Flavien ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Desbordes Jérémy ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Desnottes Bernadette - Procuration à Boulais, Loïc ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Dubois Maxime ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Dufour Jean-Noël ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Grand Jérôme ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Guignabodet Michel ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Guilpain Laurent ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Hubert Marie Françoise ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Jouanade Guillaume ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Knipping Olivier ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Lasset Paul ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Latallerie Jacques ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Lescure Laurène ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Malcourant Romain ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Manuby Didier ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Monot Jean-Luc ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Mrozek Anne ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Nouzille Jean-Yves ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Onzon Etienne ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Pagès Michel ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Porte Jean-François ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Porte Jean-Luc ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Portier Sébastien ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Pouzol Dominique ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Raynaud Damien ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Roubey Grégory ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Rousselet Joëlle ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Ryckebusch Bruno ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Thor Robin ; (COM COM COMBRAILLES SIOULE ET MORGE) Vilaylack Viladej ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Alexandre Thierry ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Bigay Jérémie ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Billebaud Brigitte ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Carrias Marc ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Cessac Jean-Pierre ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Chanet Florian ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Clemente Christophe ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Coufort Sylvie ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Denier Claude ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Escarzaga Vincent ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Fuentes Carmen ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Laurent Patrick ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Le Chevillier Brigitte ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Mathillon Maxence ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Rousseau Eric ; (COM COM PLAINE LIMAGNE) Ryad Yacine ; (DURMIGNAT) Belin André - Procuration à Tixier, Jean-François ; (DURMIGNAT) Tixier Jean-François ; (GOUTTIERES) Hecht Jean-Louis ; (LA CELLETTE) Chaffraix Elie ; (LA CROUZILLE) Lipman Xavier ; (LA CROUZILLE) Raymond Jérôme ; (LAPEYROUSE)

Leclache Julien ; (LAPEYROUSE) Viallon Christian ; (LE QUARTIER) Duron Annelise ; (LE QUARTIER) Marin Michelle - Procuration à Duron, Annelise ; (MENAT) Firmin Audrey ; (MENAT) Mazerolle Christian ; (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) Beaumont Jean-Jacques ; (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) Champommier Christelle ; (MOUREUILLE) Tambois Jérôme ; (NEUF EGLISE) Cavard Sébastien ; (NEUF EGLISE) Sauvagnat Alain ; (PONTGIBAUD) Muller Lionel ; (PONTGIBAUD) Roux Marc ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) Desmot Christine ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) Lardy François ; (ROCHE D'AGOUX) Bogeard Aurélie ; (ROCHE D'AGOUX) Perrier Laurent ; (SAINT ELOY LES MINES) Moncelon Jean-Noël - Procuration à Monteil, Pierre ; (SAINT ELOY LES MINES) Monteil Pierre ; (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) Gidel Marc ; (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) Rousset Monique ; (SAINT JULIEN LA GENESTE) Peigneux Patrick ; (SAINT JULIEN LA GENESTE) Sarre-Combemorel Christophe ; (SAINT MAIGNER) Tixier Pierre ; (SAINT MAURICE PRES PIONSAT) Delouche Christophe ; (SAINT MAURICE PRES PIONSAT) Faure Lionel ; (SAINT PRIEST DES CHAMPS) Lamadon Jérémy ; (SAINT PRIEST DES CHAMPS) Renard Alexis ; (SAURET BESSERVE) Lelong Jocelyne ; (SAURET BESSERVE) Zalai Stéphane ; (SERVANT) Borel Jérôme ; (SERVANT) Mouly Josette ; (TEILHET) Chagnon-Cornardeau Corinne ; (TEILHET) Smolareck Olivier ; (VERGHEAS) Bernard Gilles ; (VERGHEAS) Escuit Jacqueline ; (VIRLET) Forichon Eric ; (VIRLET) Martinet Jean-Pierre ; (YOUX) Berthomier Emmanuel ; (YOUX) Dudysk Philippe

Absents ayant donné procuration :

André BELIN (Durmignat) ayant donné procuration à Jean-François TIXIER (Durmignat)
Bernadette DESNOTTES (CCCSM) ayant donné procuration à Loïc BOULAIS (CCCSM)
Michelle MARIN (Le Quartier) ayant donné procuration à Annelise DURON (Le Quartier)
Jean Noël MONCELON (Saint Eloy les Mines) ayant donné procuration à Pierre MONTEIL (Saint Eloy les Mines)

Monsieur Pierre BOILEAU a été élu secrétaire de séance.

Objet : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES EAUX DE SIOULE ET MORGE

La Régie des Eaux de Sioule et Morge, dont la création ainsi que les statuts ont été approuvés par la délibération du Comité Syndical n°2019-06-02 en date du 28 septembre 2019, a notamment pour objet, conformément à l'article 2 de ses statuts, la production, l'adduction et la distribution d'eau potable sur le territoire des communes membres du Syndicat Mixte de Sioule et Morge.

Conformément à l'article 4 de ses statuts, la Régie est administrée, sous l'autorité du Président du Syndicat et du Comité Syndical, par un Conseil d'Exploitation, son Président ainsi qu'un Directeur.

Le Conseil d'Exploitation est obligatoirement consulté par le Président du Syndicat sur toutes les questions d'ordre général intéressant le fonctionnement de la Régie. Il peut procéder à toutes mesures d'investigation et de contrôle. Il présente au Président du Syndicat toutes propositions utiles.

Conformément à l'article 7.1 des statuts de la Régie des Eaux de Sioule et Morge, le Conseil d'Exploitation est composé de membres désignés par le Comité Syndical sur proposition du Président du Syndicat. Outre le Président du Syndicat, membre de droit, le Conseil d'Exploitation se répartit en deux collèges :

- dix-sept (17) membres titulaires sont issus du Comité Syndical, selon la répartition géographique suivante :
 - o Secteur Limagne (*Plaine Limagne*) : 2 représentants
 - o Secteur Saint Eloy (*Pays de Saint Eloy*) : 7 représentants
 - o Secteur Manzat / Saint Georges (*Combrailles Sioule et Morge*) : 7 représentants
 - o Secteur Chapdes-Beaufort / Saint Ours les Roches / Pontgibaud : 1 représentant
- deux (2) autres membres n'appartiennent pas au Comité Syndical.

Les membres du Conseil d'Exploitation sont élus pour une durée ne pouvant excéder la limite de durée du mandat des membres du Comité Syndical qui les a désignés.

Le Président propose au Comité Syndical de désigner les membres du Conseil d'Exploitation issus du Comité Syndical comme suit :

Secteur Limagne (<i>Plaine Limagne</i>)	Marc CARRIAS Carmen FUENTES
Secteur Saint Eloy (<i>Pays de Saint Eloy</i>)	Jérôme BOREL Elie CHAFFRAIX Christelle CHAMPOMMIER Julien LECLACHE Pierre MONTEIL Alexis RENARD Monique ROUSSET
Secteur Manzat / Saint Georges (<i>Combrailles Sioule et Morge</i>)	Michel AUBIGNAT Olivier COUCHARD Laurène LESCURE Didier MANUBY Jean-Luc PORTE Sébastien PORTIER Damien RAYNAUD
Secteur Chapdes-Beaufort / Saint Ours les Roches / Pontgibaud	Luc CAILLOUX

Le Président propose également de désigner les deux autres membres du Conseil d'Exploitation n'appartenant pas au Comité Syndical comme suit :

- ✓ Michèle BARBECOT,
- ✓ Michel PAQUET.

LE COMITÉ SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1412-1, R.1412-1, L.2221-1 à L.2221-14, R.2221-1 à R. 2221-17 et R. 2221-63 à R.2221-94 ;

VU la délibération du Comité Syndical en date du 28 septembre 2019 portant création et adoption des statuts de la Régie des Eaux de Sioule et Morge ;

VU les statuts de la Régie des Eaux de Sioule et Morge et notamment ses articles 2 et 7.1 ;

Considérant qu'il y a lieu, conformément à l'article 7.1 des statuts, de désigner les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge, sur proposition du Président du Syndicat Mixte de Sioule et Morge,

Après en avoir délibéré, avec :

103 voix pour,

4 voix contre,

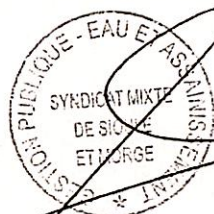
Et 7 abstentions,

- **DÉSIGNE** comme suit, sur proposition du Président, les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge :

Secteur Limagne (<i>Plaine Limagne</i>)	Marc CARRIAS Carmen FUENTES
Secteur Saint Eloy (<i>Pays de Saint Eloy</i>)	Jérôme BOREL Elie CHAFFRAIX Christelle CHAMPOMMIER Julien LECLACHE Pierre MONTEIL

	Alexis RENARD Monique ROUSSET
Secteur Manzat / Saint Georges (<i>Combrailles Sioule et Morge</i>)	Michel AUBIGNAT Olivier COUCHARD Laurène LESCURE Didier MANUBY Jean-Luc PORTE Sébastien PORTIER Damien RAYNAUD
Secteur Chapdes-Beaufort / Saint Ours les Roches / Pontgibaud	Luc CAILLOUX
Membres n'appartenant pas au Comité Syndical	Michèle BARBECOT Michel PAQUET

➤ **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.



Fait et délibéré à Saint Pardoux,
Le 10 juin 2026

Le Président,
Grégory BONNET